



# Compte rendu

## BILATÉRALE DCSID

### du 12 Septembre 2019

**Force Ouvrière** a été reçue par la Direction du SID, le 12 Septembre 2019, dans les locaux de la DCSID à Versailles. Ce rendez-vous précède le prochain CTR du 26 Novembre 2019. **Force Ouvrière** a abordé néanmoins des sujets qui méritent d'être inscrits à l'ordre du jour de ce prochain comité technique.

La Direction était représentée par Mmes POIRIER (BGRH/SPC) et MAGRO (SDPR/BORH), MM. CAFFET (SDPR) et SAUGIER (SDPR/BHRH).

**Force Ouvrière** était représentée par Serge **GUITARD** (Fédération FO Défense), Éric **ADAM** (ESID Toulon), Noémie **VINCENT** (ESID Lyon) et Marc **TARDY** (USID Rennes).

#### ✚ PROGRAMME 212 INFRA

Un triste scénario se profile : la fin du programme 212 comme unique détenteur du budget alloué à l'Infrastructure. Le SID était jusqu'alors seul maître à bord... Cette nouvelle répartition des crédits sur 3 programmes : 212 (soutien de la politique de Défense), 144 (environnement, prospective politique de Défense) et 178 (préparation et emploi des Forces) peut remettre *in fine* en cause la maîtrise du budget infra des Armées et, par conséquent, l'avenir même du SID. Il n'est pas exclu également un rattachement du Service à l'EMA plutôt qu'au SGA. Rien n'est confirmé à ce jour, la DCSID est en attente des directives ministérielles.

Ces incertitudes compliquent la finalisation du projet de service SID 2025. Ce projet, rappelle M. CAFFET, s'articule sur 3 axes :

- Repyramidage (catégories A et B techniques, au détriment des C).
- Externalisation des régies (voir ci-après).
- Centre National de Production.

La DCSID veut rassurer sur le terme d'externalisation, indiquant qu'il ne s'agit pas d'un transfert complet d'une activité vers le privé, au sens où l'entend l'article 76 de la loi de transformation de la Fonction Publique (transfert des missions et mise à disposition automatique des effectifs MINARM sur les bases de contrats privés), puisque le Service gardera le contenu et le contrôle des missions.

**Force Ouvrière** reste très prudente...

#### ✚ CONCEPT D'EMPLOI DES REGIES, ENVOYE AUX ESID LE 26 JUIN 2019

**Force Ouvrière** n'observe aucun élément nouveau sur le document envoyé vers les directeurs d'ESID, comparé aux éléments déjà présentés dans les CTR précédents et déclinés déjà dans le projet de Service SID 2020. Néanmoins, **Force Ouvrière** demande que la mécanique retenue pour les externalisations, regroupements, fusions, etc... ainsi que le calendrier de mise en œuvre soient dorénavant présentés aux agents, même si la DCSID répond qu'elle n'a pas de vision « budgétaire » au-delà de la loi de finances 2021.

Enfin, **Force Ouvrière** demande une meilleure cohésion dans la méthode d'information sur ce sujet vers les agents. Chaque ESID y allant de sa propre initiative, si tant est qu'ils aient déjà engagé cet échange, demandé pourtant par le Directeur Central en juin.

#### ✚ PARCOURS PROFESSIONNEL DES IEF (nouvellement Ingénieurs Civils de la Défense – ICD)

Ce sujet a été demandé par la DCSID elle-même sur la base d'un document projet, remis aux représentants au CTR avant les bilatérales.

D'une manière générale, **Force Ouvrière** n'a relevé aucun élément permettant une avancée significative

sur le parcours professionnel des ingénieurs (limité d'ailleurs aux seuls ICD Infra, ce qui est regrettable), puisque le contenu du document est déjà connu par ailleurs (en particulier sur les postes à responsabilité - voir les circulaires RIFSEEP).

**Force Ouvrière** y voit même la matérialisation d'une certaine contrainte sur des mobilités très fortement encouragées pour un parcours de carrière assez peu attrayant au final.

Quand enfin, **Force Ouvrière** veut y trouver la comparaison avec le parcours de carrière des IMI, la DCSID nous retoque en indiquant que le document présenté n'est pas une étude de parcours professionnel à proprement parler, mais un « parcours de suivi » des IEF, le Service ne connaissant pas leurs éléments de formation et de compétences. Nous sommes restés pantois à l'annonce que le SID « *est au quatrième sous-sol des fondations* » sur la connaissance de ces agents...

## ✚ PARCOURS PROFESSIONNELS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

### ▪ Avancement au choix de B en A

Pour l'ensemble du Service, le nombre de droit s'élève à un par an !

Même si l'enveloppe est ridiculement mince, **Force Ouvrière** réaffirme que la DCSID, comme tous les autres employeurs, doit pouvoir anticiper ces avancements au choix, de façon à garder ses agents en interne. Enfin, malgré la possibilité offerte aux agents de passer l'examen professionnel d'Attaché, **Force Ouvrière** dénonce un avancement au choix qui n'est pas à la hauteur d'un Service qui se veut attrayant et efficient.

### ▪ Plan de requalification de C en B

Le plan de requalification de C en B, appliqué au SID, est au nombre de **6 ou 7** sur le complément d'avancement 2019, ainsi que sur les droits 2020.

Ce maigre nombre se répartit en forte proportion sur des postes Finances.

La DCSID en a classé néanmoins 9.

Il faut noter que les propositions d'avancement n'ont pas été réparties en fonction des ESID. Certains pourraient obtenir plusieurs avancements, d'autres aucun.

## ✚ FORMATION

### ▪ Budget

La demande d'augmentation des crédits de formation métiers, sensible de par la technicité au SID et facteur d'attraction du Service ne semble pas avoir dépassé le stade de la lettre morte... La Direction Centrale nous dit mener une bataille sans nom pour obtenir des crédits mais le résultat est à la baisse depuis des années.

Que doit-on en conclure ? Un désintérêt, une négligence du SGA grand employeur ? La question est posée...

### ▪ Formations Qualifiantes

La FQ frigoriste groupe VII est dorénavant acquise, la DCSID travaille dorénavant sur une FQ HCB (et non HCA), nous n'en avons pas reçu d'explication.

De même, la DCSID travaille à une FQ pour contrôleurs, également en HCB...

## ✚ OSEC

« L'autre sujet », proposé par la DCSID dans le cadre des bilatérales...

A la lecture du projet envoyé, **Force Ouvrière** n'émettra pas d'avis, cet outil est une strate supplémentaire, s'empilant sur des outils SIRH existants, mais ne semblant pas fournir une vision exhaustive de gestion prévisionnelle des emplois et compétences pour le Service. La DCSID indique que le développement de cet outil intéresse d'autres employeurs, même s'il est destiné à disparaître quand *l'arlésienne* Alliance-NG sera devenue opérationnelle.

**Force Ouvrière** a simplement demandé que le résultat de la phase expérimentation menée actuellement à Brest et Toulon soit présenté succinctement au CTR de novembre.

## ✚ SERVICES ACHATS FINANCES

**Force Ouvrière** fait remonter des problèmes liés à l'incohérence des technologies entre SAI et entreprises extérieures dans les processus achats, l'exécution, la réception, les paiements. En bref, quand les entreprises travaillent en dématérialisé, les ESID/USID sont à la mine de crayon.

La DCSID répond que les freins sont essentiellement dus aux contraintes de sécurité imposées par les DIRISI,

sur les flux entrants/sortants, comme sur le nombre de licences ISPT déployées dans le Service.

Sur le point particulier de la fusion des services exécutants de la dépense (BED), pressentie un temps et présentée en CTR d'avril 2016 (SE unique : programme « ORGAFI » - **ORG**ANisation des **F**inances), la DCSID répond « *qu'il n'y a pas de chantier ouvert sur cette question* ».

**Force Ouvrière** se dit que la communication a quand même du mal à passer, parfois...

## **BIM (Building Information Modeling)**

Ce nouveau concept de modélisation des projets Infra est une révolution du mode de travail et remet en cause directement l'avenir des dessinateurs, tels qu'ils existent aujourd'hui. Là encore, **Force Ouvrière** n'a pas à juger de la pertinence ou non d'une nouvelle organisation de travail, mais s'interroge :

- Quel est le calendrier de déploiement ?
- Le SID a-t-il déjà anticipé la mutation des dessinateurs en BIM managers ?
- Quelle qualification sera requise pour être « projeteur manager » (OE, TSO, TSEF...) ?

**Force Ouvrière** précise, à ce sujet, que la création d'une branche « infrastructure » au sein des TSO a été envisagée dans les travaux de la CNEU, peut-être l'occasion ?

Une présentation est prévue au CTR, « selon le temps imparti »...

## **HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL**

### ▪ **Fusion des CT et des CHS-CT**

**Force Ouvrière** rappelle, en préambule, son opposition ferme sur ce projet inscrit dans la loi de transformation de la Fonction Publique.

**Force Ouvrière** alerte, même si les CHS-CT du MINARM semblent être maintenus jusqu'au bout du mandat des élus, sur l'application concrète au SID et à quels niveaux : de réseau avec le groupe SST accolé, les spéciaux de réseaux avec les « SR », ou d'emprises ?

Enfin, même s'ils semblent compliqués à supprimer, le risque est réel de voir ces CHS-CT vidés de leur substance, bien avant les prochaines élections professionnelles de 2022.

### ▪ **Bilan RPS**

La prise en charge des RPS dans le Service n'est, de l'avis général des agents, clairement pas une priorité du Service.

**Force Ouvrière** rappelle l'engagement de la Direction Centrale de présenter un point complet par ESID des bilans et indicateurs RPS que préconisent le memento RPS du ministère.

### ▪ **Amiante**

#### EPI et protection des agents

Certaines Unités du Service remontent des prises en compte problématiques de fonctionnement, en particulier sur la durée de vie limite des EPI « amiante », soumis à visite annuelle, et les délais trop longs pour la passation des marchés d'EPI. Le chevauchement peut rendre compliqué l'attribution des EPI pour toute la population concernée.

La DCSID prend note et transmet à la coordinatrice HSCT...

D'autres soulèvent une méconnaissance, donc risque, sur les contrôles annuels des agents soumis, avec les mesures de valeurs limites d'exposition professionnelles : contrôle annuel, mode opératoire mal connu, désinformation des agents et de certains SHD.

La DCSID prend note et transmet à la coordinatrice HSCT...

Enfin **Force Ouvrière** revendique, à nouveau, une homogénéité entre ESID, sur l'interprétation des critères d'exposition, etc... Un rappel à l'arrêté de 2006 est fait.

La DCSID a rappelé ses directives aux directeurs d'ESID concernés (Rennes et Toulon).

#### Préjudice d'anxiété

**Force Ouvrière** informe que les services des CMG, traitant des réparations du préjudice d'anxiété, freinent actuellement l'instruction des dossiers (délai initial prévu : environ deux mois), en particulier sur des agents de moins de 50 ans, ou sur des agents déjà partis en retraite sous dispositif amiante, en attente de précisions de la DAJ sur l'interprétation des décrets.

Les demandes de réparation doivent cependant continuer à être déposées, ce que **Force Ouvrière** continue à faire savoir aux agents concernés.

## RETRAITE AVEC LES TRAVAUX INSALUBRES

La Caisse Des Dépôts invalide actuellement un nombre conséquent de trimestres de Travaux Insalubres, remettant en cause la véracité de la déclaration de certains employeurs, et parfois même quand les agents sont à quelques semaines de la radiation des cadres.

**Force Ouvrière** demande une vigilance accrue de tous les services RH des ESID/USID dans l'établissement des décomptes trimestriels.

**Force Ouvrière** intervient en ce moment même au plus haut niveau.

## CONCLUSION

Une réunion bilatérale d'échange, dans un contexte particulier, où **Force Ouvrière** n'a pu aborder tous les sujets dans les deux heures imparties (voir ci-dessous). Ceux-ci feront l'objet d'un envoi séparé, pour obtenir une réponse en séance plénière du CTR, ou avant si possible.

**Force Ouvrière**, et en particulier les élus CTR, ont demandé à nouveau d'être destinataires, même s'ils

ne sont plus abonnés aux « lecteurs internes ESID », des notes d'organisation générale impliquant le personnel.

**Force Ouvrière** réaffirme que, quel que soit le sujet ayant une répercussion directe sur la carrière de l'agent (avancement, formation, RIFSEEP, etc..), le SID n'a pas les moyens de ses ambitions, voire des missions qui lui sont confiées...

Enfin, tous les sujets évoqués plus haut demandent un prolongement concret en séance plénière. Ce sont les véritables sujets qui interpellent les agents. Vos élu-e-s y veilleront.

***Force Ouvrière a également interpellé la DCSID par écrit et attend des réponses en CTR plénier :***

- **Recrutement par catégorie, par ESID**
- **Soutien missions des services en téléphonie**
- **Règlement de Service Intérieur dans les établissements et « commission participative locale »**
- **Avancement recrutement FRANCE SUD**

Fait le, 26 Septembre 2019

